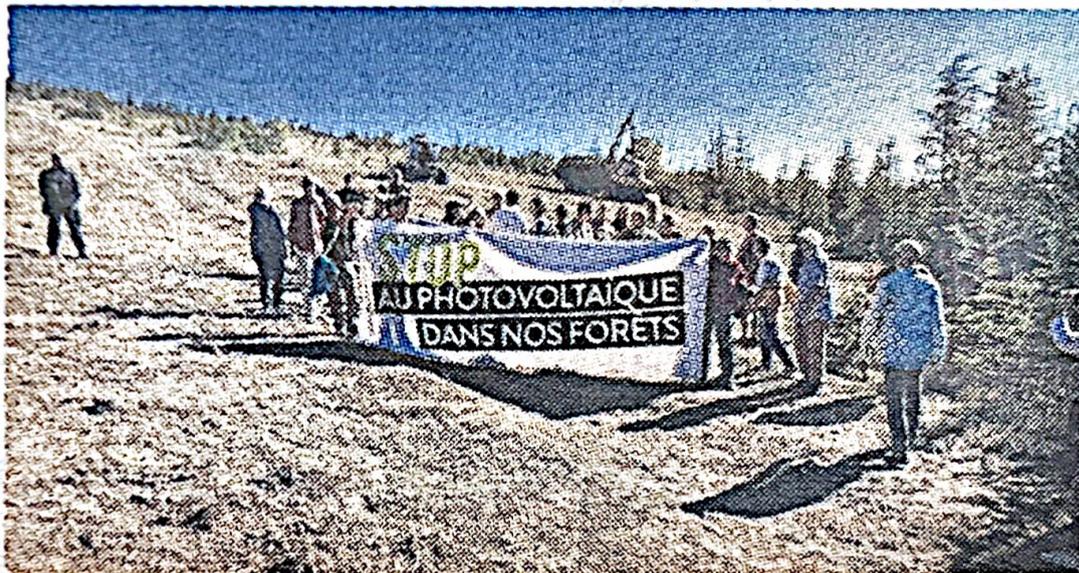


CRUIS: POLÉMIQUE AUTOUR DU SITE PHOTOVOLTAÏQUE

Haute Provence Info
22/9/2022

Dans un communiqué adressé aux rédactions, l'association Amilure (amis de la montagne de Lure) rejointe par le collectif Elzeard explique s'être interposée mardi 20 septembre 2022 pour bloquer les accès au chantier de la future centrale photovoltaïque sur les hauteurs de Cruis. Les manifestants expliquent « que les sous-traitants de la société Boralex ont entamé le défrichage de la zone prévue couvrant 17 hectares. « Or depuis 2020, l'arrêté préfectoral autorisant Boralex à détruire des espèces protégées et leur environnement est contesté par notre association auprès du tribunal administratif de Marseille. Cette affaire n'est toujours pas jugée et aucune audience n'est encore planifiée », expliquent les opposants au projet. Ils argumentent aussi d'un vice de procédure « l'opérateur ayant négligé l'affichage



convenable du permis de défrichage, pour demander l'interruption des travaux ». Les gendarmes de la compagnie de Forcalquier étaient sur site « avec lesquels nous avons pu échanger en bonne intelligence » confie AmiLure et Elzeard qui terminent: « les services préfectoraux sont intervenus ensuite demandant aux intervenants du chantier de se retirer, les conditions nécessaires pour la sécurité ne pouvant être assurées. »

Un dossier à suivre